

LIGUE SPORT BOULES BOURGOGNE FRANCHE-COMTE









CHAMPIONNAT INTERREGIONAL SIMPLE M2 2018 le dimanche 27 mai à CHALON/SAÔNE

Ce championnat sera organisé le dimanche 27 mai par l'ABC PTT Les CHARREAUX CHALON au stade Garibaldi et qualifiera

1 joueur

pour les Championnats de France qui se dérouleront les 25 et 26 août 2018 à DARDILLY (69).

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat se déroulera par **poules** et débutera à **7h30**. Toutes les parties se joueront en **13** points et seront limitées à **1h30**.

Ce championnat est ouvert à tous les licenciés titulaires d'une licence M2.

<u>Tous les participants devront déposer leur licence en règle au secrétariat dès leur arrivée :</u> cachet médical obligatoire dès le début de la compétition, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature de la joueuse.

<u>Les arbitres désignés auront le devoir de contrôler les licences avant le début de la compétition et d'appliquer le règlement le cas échéant.</u>

ENGAGEMENT: 10 € / joueur.

INDEMNITES ET RECOMPENSES

5 € par partie <u>jouée</u> et gagnée en poule. 8 € en ¼. 10 € en ½ finale. 15 € en finale. Coupes attribuées par le C.S.B. aux 2 finalistes.

<u>INSCRIPTIONS</u>: Les fiches d'engagement CSB 71 <u>correctement remplies</u> (mentionnant les noms, prénoms, n° licence, nom de l'ASB ou ESB des joueurs) seront reçues jusqu'au <u>lundi 14 mai 2018</u> (délai de rigueur) au siège du CSB 71

CSB 71 – Boulodrome des Trappistines – 31 rue Pillet – 71000 MÂCON

Elles devront obligatoirement être accompagnées de la somme de 10 € par joueur. Ne faire qu'un seul chèque par société et par championnat, libellé à l'ordre du CSB 71. Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou mail.

LE BUREAU DU CSB 71